

56015



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr. LIMITEE

E/ECA/SERP/INDIC/2
3 janvier 1984

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Consultation d'experts sur un système
d'indicateurs socio-économiques à
l'intention des planificateurs africains

Addis Abeba (Ethiopie), 23-27 janvier 1984

INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT : DEMANDE ET OFFRE DE DONNEES

INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT : DEMANDE ET OFFRE DE DONNEES

Introduction

1. C'est depuis les années 40 que s'est réellement manifesté un intérêt pour les problèmes de développement des pays africains comme en témoigne à partir de cette époque, l'élaboration de plans de développement. Du point de vue statistique, les activités de planification ont été caractérisées par deux facteurs. Premièrement, on manquait cruellement de données parce que, du fait de son caractère extensif, le secteur de subsistance non monétisé ne se prêtait pas facilement à une évaluation statistique. Le problème des données a également été aggravé par le manque de main-d'oeuvre qualifiée dans le domaine des statistiques ainsi que par l'utilisation et l'adaptation de notions et modes de classification étrangers. Deuxièmement, les activités de planification dépendaient excessivement de renseignements macro-économiques, la méthode de planification adoptée dans de nombreux pays africains reflétant celle appliquée dans les pays développés où après la guerre les idées sur le développement économique étaient fortement influencées par la théorie Keynes. Ainsi, pendant de nombreuses années, la formulation et la systématisation des plans se sont fondées sur des données macro-économiques telles que celles relatives à la production, aux prix, aux revenus et aux indicateurs de comptabilité nationale ^{1/}. Ce sont par conséquent ces sujets qui ont bénéficié de la priorité dans le travail de collecte de données. Malgré l'immensité des problèmes de données et les problèmes conceptuels que posait l'établissement d'une comptabilité nationale et d'autres indicateurs macro économiques, ces derniers sont devenus les principaux indices d'évaluation de processus de développement.
2. Toutefois, depuis les années 70, les économistes et d'autres spécialistes des sciences sociales ont, pour les raisons suivantes, commencé, à remettre en cause l'importance excessive accordée à la comptabilité nationale et à d'autres indicateurs macro économiques. Ils ont fait remarquer que la croissance évaluée sur la base des indicateurs de comptabilité nationale tels que le PIB et le PNB ne permettaient pas d'améliorer la répartition des fruits du développement. Bien au contraire, on a constaté dans un certain nombre de pays que le déséquilibre de la répartition des revenus et d'autres ressources entre les différents groupes socio-économiques et régions géographiques se perpétuait avec l'amélioration du PNB et du PIB.
3. Compte tenu de cette tendance, de nouvelles méthodes ont été proposées qui préconisent essentiellement une perspective holistique du développement. En dehors de l'importance accordée aux aspects économiques du développement, il a en effet été suggéré que des questions telles la redistribution des fruits du développement et le chômage ainsi que la satisfaction des besoins essentiels dans des domaines notamment de la nutrition, du logement, de la santé et l'éducation figurent en bonne place dans les plans de développement ^{2/}.

^{1/} D.J. Casley et D.A. Lury, Data Collection in Developing Countries, (Oxford, Oxford University Press, 1981) pages 9-11. Anglais seulement.

^{2/} D.P. Ghai et autres auteurs, The basic needs approach to development: some issues regarding concepts and methodology (Genève, OIT, 1977); Dudley Seers, "What are we trying to measure?", The Journal of Development Studies, Vol. 8, no 3, avril 1972.

4. Cette nécessité reconnue de donner une dimension sociale à la planification du développement est lourde de conséquences pour les besoins en données puisqu'elle requiert de nouvelles séries de données.

5. Champ de l'étude. Le présent document vise essentiellement à identifier les données nécessaires à la construction d'indicateurs de développement et à faire des observations sur leur disponibilité. Le travail a été fait pour divers secteurs dont le choix et l'utilisation ont été influencés par la notion de développement adoptée. Ces deux questions sont examinées dans d'autres documents de la Consultation d'experts et elles ne se seront par conséquent que brièvement évoquées dans le présent document.

6. La notion de développement que définit le Plan d'action de Lagos met l'accent sur une justice sociale distributive dans les relations économiques aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays, sur la satisfaction des besoins fondamentaux ainsi que sur la croissance du produit intérieur brut.

7. En conséquence, le présent document traite des besoins de données aussi bien pour les sujets économiques classiques que pour les sujets socio-économiques. Toutefois, il met davantage l'accent sur ces derniers afin de donner une dimension sociale à la planification du développement, ce qui est important pour redresser le déséquilibre provenant dans le passé de la dépendance sur les données économiques conventionnelles dans la formulation des plans.

8. Comme l'indique l'examen de l'état actuel des statistiques relatives aux indicateurs de développement, les organisations statistiques ne sont pas très bien développées dans la plupart des pays africains et c'est pourquoi on ne suggère que quelques données et utilisations rudimentaires.

9. Les indicateurs du développement peuvent notamment avoir les objectifs suivants :

- a) Donner à la planification du développement une dimension à la fois économique et surtout sociale;
- b) Cristalliser les objectifs et buts de la planification; et
- c) Aider à évaluer l'incidence des activités de planification.

DEMANDE DE DONNÉES POUR LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT RETENUS

10. Les domaines suivants ont été retenus pour l'examen de la demande de données relatives aux indicateurs de développement. Dans leur sélection, il a été tenu compte des nouveaux courants de pensée sur le développement dans la région dont on trouvera les grandes lignes dans le Plan d'action de Lagos surtout. De même, compte tenu du niveau de sous-développement des services statistiques dans un certain nombre de pays africains, on a également envisagé la possibilité de collecter les données statistiques appropriées. A cet égard, les domaines retenus constituent le minimum que devraient utiliser les pays africains pour établir les indicateurs de développement visés.

11. Ces domaines sont les suivants :

- Population
- Education et services d'enseignement
- Santé, services sanitaires et nutrition

- Emploi
- Répartition des revenus, dépenses et niveau de vie
- Situation économique du pays

a) Population

12. Les indicateurs de développement retenus pour la population mettent l'accent sur la croissance, la répartition géographique, les composantes de la croissance de la population et les renseignements sur certains groupes socio-économiques. Etant donné que la redistribution de la population entre zones urbaines et rurales a figuré en bonne place dans les débats sur le développement des pays africains, il a été décidé d'inclure un indicateur sur le taux annuel d'exode rural net.

13. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- Taux d'accroissement de la population
- Taux de natalité (taux de natalité brut, taux total de fécondité)
- Taux de mortalité (taux de mortalité brut)
- Taux annuel d'exode rural net
- Pourcentage des populations urbaine et rurale
- Pourcentage de certains groupes socio-économiques (par exemple, les personnes de moins de 15 ans et de plus de 64 ans).

Données requises

14. Les données fondamentales nécessaires pour construire ces indicateurs sont les suivantes :

- Liste des membres du ménage par âge et par sexe
- Nombre total des enfants nés vivants divisé en a) nombre d'enfants vivant à la maison, b) nombre d'enfants vivant ailleurs, et c) nombre d'enfants décédés.
- Date de la dernière naissance vivante
- Nombre d'orphelins
- Lieu de naissance

Pour pouvoir faire une estimation des taux d'accroissement, il est indispensable d'avoir le nombre total des habitants obtenu à partir de deux ou plusieurs recensements.

Etat actuel des statistiques

15. La principale de statistiques démographiques dans les pays africains est le recensement de la population. Dans quelques pays, les enquêtes par sondage sur les ménages ont remplacé les recensements de la population et fournissent des renseignements plus détaillés sur, par exemple, la fécondité et la mortalité.

Sur le moment, les registres de l'état civil qui constituent l'autre source de données démographiques ne sont parfaitement au point que dans un très petit nombre de pays africains.

16. Le principal avantage du recensement est qu'il permet d'assurer la couverture nationale des phénomènes ce qui permet de classer les données selon les diverses subdivisions administratives du pays et aussi en groupes ruraux et urbains. Mais comme un recensement est un travail de collecte de données portant sur plusieurs

sujets, il n'est possible ni d'y inclure des questions détaillées sur n'importe quel sujet ni de couvrir tous les sujets. Il convient également de noter que les recensements ont lieu à des intervalles de temps très longs, habituellement tous les dix ans, et qu'ils ne peuvent par conséquent satisfaire pleinement certains besoins en données pendant la période inter censitaire.

17. Les enquêtes par sondage peuvent remédier à certains des inconvénients du recensement puisqu'ils permettent d'étudier dans le détail quelques domaines et de satisfaire les besoins en données pendant la période inter censitaire. Mais, à moins qu'elles n'aient une portée nationale et que ne soient utilisées des techniques d'échantillonnage représentatif perfectionnées, les enquêtes par sondage ont une couverture incomplète.

18. Pour les deux systèmes de collecte de données, les mécanismes de publication parfois adoptés ne tirent pas toujours parti du classement en unités géographique telles que les subdivisions administratives, urbaines et rurales pour construire les indicateurs de développement.

b) Education

19. Les indicateurs sur l'éducation devraient jeter la lumière sur le nombre des élèves inscrits dans les écoles primaires et secondaires ainsi dans les établissements d'enseignement supérieur. Ils devraient également indiquer si l'analphabétisme est en vue d'élimination. Il faudrait dans la mesure du possible fournir des taux de scolarisation séparés pour les deux sexes ou des données séparées pour les deux sexes d'une part et les femmes de l'autre.

20. L'évaluation des mécanismes institutionnels permet également de se faire une idée du développement de l'éducation dans un pays. A cet effet, il faudrait si possible utiliser des indicateurs de sortie plutôt que des indicateurs d'entrée.

21. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- Nombre de personnes ayant terminé l'école primaire en pourcentage de la population totale
- Nombre de personnes ayant terminé l'école secondaire en pourcentage de la population totale
- Nombre d'élèves par enseignant, aux niveaux primaire et secondaire
- Nombre d'adultes alphabétisés (l'alphabétisation étant mesurée pour le niveau d'instruction minimal, par exemple avoir terminé les cinq premières années de l'école primaire) en pourcentage de la population totale.
- Total crédits du budget ordinaire alloués à l'éducation en pourcentage du PIB.

Données requises

- Nombre d'écoles (primaires, secondaires) et leur emplacement
- Taux de scolarisation (primaire, secondaire) par sexe et par classe
- Niveau d'instruction
- Nombre d'enseignants et leurs qualifications dans les écoles primaires et secondaires
- Crédits alloués à l'éducation.

Etat actuel des statistiques

22. Les recensements de la population, les enquêtes par sondage et les archives administratives constituent les sources d'information sur les indicateurs. Les recensements et les enquêtes fournissent habituellement des renseignements sur le niveau d'instruction, la fréquentation scolaire et l'alphabétisation des adultes tandis que les archives administratives en fournissent habituellement sur les mécanismes institutionnels et les données d'entrée et de sortie.

23. Dans les recensements de la population, deux ou trois questions seulement au plus portent habituellement sur l'éducation. Les renseignements sur le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire obtenus de cette source peuvent toutefois être classés sous diverses sub-divisions administratives. Les enquêtes par sondage peuvent comporter des questions plus détaillées sur l'éducation mais risquent de souffrir d'une couverture incomplète.

24. Les archives administratives présentent les déficiences suivantes : couverture incomplète et collecte des données par des personnes (en particulier des administrateurs d'école) n'ayant guère ou pas de formation dans le domaine des statistiques. La couverture est plus complète pour les écoles publiques que pour les écoles privées.

c) Santé, services sanitaires et nutrition

25. Les indicateurs sur la santé visent essentiellement à décrire deux situations : l'état de santé de la population et celui des ressources d'entrée et de sortie dans le domaine sanitaire, tandis que les indicateurs de nutrition s'efforcent de mesurer le degré de suffisance de l'alimentation.

Santé

- Espérance de vie à la naissance, garçons/filles
- Mortalité infantile, garçons/filles
- Nombre d'habitants par lit d'hôpital
- Nombre d'habitants par médecin/ infirmière / sage-femme
- Proportion des naissances supervisées par un médecin
- Montant total des crédits de fonctionnement et d'équipement consacrés à la santé, en pourcentage du PIB.

Nutrition

- Ration calorique par habitant
- Ration protéique par habitant
- Dépenses/ consommation par habitant

Données requises

Santé

- Nombre d'admissions dans les établissements hospitaliers
- Nombre et répartition géographique des hôpitaux, des cliniques et des centres de santé

- Nombre de lits d'hôpital
- Statistiques de la mortalité obtenues à partir des recensements et des enquêtes
- Nombre et répartition géographique des médecins/infirmières/sages femmes
- Crédits alloués à la santé

Nutrition

- Source et types d'aliments consommés par les ménages
- Fréquence de la consommation d'aliments particuliers
- Fréquence des repas
- Dépenses par ménage

Etat actuel des statistiques

26. Les archives administratives (par exemple les registres de l'état civil, les dossiers des hôpitaux et des autorités sanitaires) et les enquêtes par sondage sont les deux principales sources de données sur la santé. Il conviendrait toutefois de noter que les registres de l'état civil sont incomplets dans la plupart des pays africains et qu'il faut par conséquent compter sur les recensements et les enquêtes par sondage pour obtenir des renseignements sur la mortalité. Certes, les archives administratives fournissent des informations sur la nutrition mais pour acquérir des renseignements plus détaillés il a fallu recourir à des enquêtes par sondage.

27. Toutefois, dans certains pays, la collecte de données statistiques sur le nombre d'hôpitaux, d'admissions aux hôpitaux et centres sanitaires de lits d'hôpital, etc. qui devrait être effectuée par les diverses institutions ne l'est pas régulièrement. Dans d'autres où les informations sont rassemblées, la couverture, en particulier celle des institutions non gouvernementales, est souvent incomplète.

d) Logement

28. Les indicateurs dans ce domaine cherchent à mettre en relief les renseignements relatifs aux caractéristiques des locaux et bâtiments dans lesquels vivent les populations.

- Pourcentage de la population occupant un logement avec électricité
- Pourcentage de la population disposant de conduites d'eau intérieures ou ayant accès à de l'eau canalisée dans un rayon de 100 mètres
- Pourcentage de la population occupant un logement doté d'installations sanitaires
- Pourcentage de la population vivant dans des colonies de squatters ou des bidonvilles
- Dépenses de consommation du ménage pour le logement en pourcentage des dépenses de consommation totales

Données requises

Caractéristiques et infrastructures

- Type de logement
- Installations sanitaires
- Système d'approvisionnement en eau
- Type d'éclairage utilisé
- Installations d'hygiène corporelle

Caractéristiques des bâtiments dans lesquels vivent les populations

- Type de bâtiment
- Matériel de construction des murs extérieurs

Etat actuel des statistiques

29. Les recensements et les enquêtes par sondage sont les deux principales sources de données sur le logement et les ménages. Plusieurs pays africains ont notamment profité d'un recensement de la population pour inclure des questions sur le logement. Des renseignements additionnels sur le logement peuvent être obtenus à partir des registres du logement tenus dans les zones urbaines.

e) Emploi

30. Le chômage qui en particulier dans les zones urbaines est partiellement dû à l'exode rural est considéré comme l'un des principaux problèmes qui se posent aux pays africains. Il est par conséquent intéressant d'avoir une idée précise de l'utilisation ou la non-utilisation de la main-d'oeuvre. Les indicateurs cherchent à montrer la répartition de la main-d'oeuvre employée dans les diverses branches d'activité et professions.

31. Les indicateurs de développement sur l'emploi et le chômage sont les suivants :

- Pourcentage du chômage qui frappe dans la population économiquement active les personnes ayant terminé leurs études secondaires et autres;
- Pourcentage de la répartition de la main-d'oeuvre par branche d'activité
- Pourcentage de la répartition de la main-d'oeuvre par profession
- Pourcentage du chômage dans la population économiquement active pour les différents groupes d'âge a) 15 à 24 ans, b) 25 à 59 ans, c) total
- Pourcentage de la population employée dans le secteur agricole par rapport à la population totale;
- Taux de participation de la population active, homme/femme.

Données requises

- Nature et stabilité de l'emploi (permanent/régulier, temporaire, saisonnier, occasionnel, à temps partiel, régulier, temporaire et à temps partiel, occasionnel et à temps partiel)
- Statut professionnel
- Population économiquement active par âge, sexe et niveau d'éducation
- Population employée dans l'industrie
- Population employée par catégorie professionnelle

Etat actuel des statistiques

32. Les trois principales sources de données sur l'emploi et le chômage sont les recensements de la population, les enquêtes par sondage et les archives administratives. Les recensements de la population ont été utilisés pour dresser un tableau général de la population active - par exemple, le nombre d'individus économiquement actifs et la répartition de la main-d'œuvre entre les diverses branches d'activité économique et les diverses catégories professionnelles. Par contre, pour obtenir des informations détaillées sur la main-d'œuvre, on a utilisé diverses enquêtes par sondage - main d'œuvre et répartition géographique - ainsi que des enquêtes par sondage démographiques de caractère général.

33. Les renseignements obtenus de sources administratives telles que les bourses du travail et les administrations de la sécurité sociale sont généralement incomplets.

34. D'une manière plus générale on se heurte dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données à des problèmes de définition, de concept et de classement. Ces problèmes concernent davantage des notions telles que le travail indépendant, le sous emploi et le chômage.

f) Répartition des revenus, dépenses et niveau de vie

35. Les problèmes de la répartition des revenus retiennent de plus en plus l'attention dans les débats sur l'évaluation du processus de développement. Les indicateurs qui devraient venir compléter les indices de comptabilité nationale permettraient de présenter un tableau plus général du processus de développement.

36. Ces indicateurs sont les suivants :

- Revenu moyen par ménage et répartition selon la dimension du ménage
- Dépenses de consommation du ménage par habitant aux prix courants et constants, et répartition des dépenses selon la dimension
- Pourcentage du revenu disponible du ménage par catégories (en percentiles)
- Dépenses de consommation du groupe ayant le total de dépenses le plus bas.

Données requises

- Données sur le revenu des ménages, agricoles, non agricoles et ruraux/urbains
- Données sur la consommation des ménages, agricoles/non agricoles et ruraux/urbains.

Etat actuel des statistiques

37. Les informations sur le revenu et la consommation sont généralement obtenues à partir d'enquêtes par sondage sur les ménages car elles requièrent des enquêteurs qu'ils posent une série de questions détaillées pour obtenir des informations utiles. Les problèmes suivants ont été rencontrés dans la collecte et l'estimation des données - difficultés conceptuelles, existence d'un vaste secteur de subsistance et difficultés des ménages à se rappeler leurs dépenses et leur consommation dans une société qui d'une manière générale ne tient pas de comptabilité.

g) Configuration économique générale

38. Les indicateurs de développement sur la situation économique générale des pays africains devraient couvrir des domaines tels que :

- agriculture
- transports et communications
- secteur financier
- commerce extérieur
- comptabilité nationale
- industrie (industries minières, industrie manufacturières, production de gaz et d'électricité).

La plupart de ces domaines sont les secteurs classiques sur lesquels l'accent a été mis lors de la formulation des plans et une vaste expérience a été acquise dans la construction d'indicateurs.

Etat actuel des statistiques

39. Etant donné que la question de l'offre et de la demande de données a été examinée en détail dans deux documents - "Besoins en données statistiques pour la région africaine au cours des années 80" et "Programmes statistiques de collection des données" on se contentera ici de faire quelques observations sur l'état actuel de ces statistiques 3/.

3/ CEA, "Besoins en données statistiques pour la région africaine au cours des années 80", E/CN.14/PSD.1/2, document présenté à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, Addis-Abeba, 24 mars - 6 avril 1980; et "Programmes statistiques de collection des données", document présenté à la Consultation d'experts organisée par la FAO sur les indicateurs socio-économiques permettant de suivre et d'évaluer la réforme agraire et le développement rural en Afrique, Addis Abeba, 10-15 mai 1982.

40. Les informations relatives à la situation économique des pays africains sont obtenues à partir de recensements de la population, d'enquêtes par sondage et d'archives administratives. Le recensement de la population constitue la source des données sur la situation économique et la classification de la main-d'oeuvre par branche d'activité et par catégorie professionnelle. Les enquêtes par sondage sur, par exemple, les entreprises, l'industrie et d'autres activités économiques ainsi que sur l'agriculture ont fourni des informations qui ont permis d'obtenir d'importantes données faisant cruellement défaut en particulier pour l'établissement de plans macro-économiques et la construction d'indices de comptabilité nationale.

41. Mais, malgré l'expérience relativement longue acquise dans la construction d'une comptabilité nationale et d'autres agrégats économiques, les problèmes de données demeurent importants 4/.

42. Un exemple particulier est celui des statistiques sur les revenus qui constituent des données fondamentales pour toute les activités de planification du développement. L'existence de plusieurs petites entreprises et de petits agriculteurs ainsi que d'un large secteur de subsistance ont rendu extrêmement difficile la collecte de données précises sur les revenus, les dépenses et les entreprises dans l'environnement socio-économique africain. Par ailleurs, l'application des concepts, des définitions et des classifications des sujets économiques a été entachée d'ambiguïté.

43. Il est également nécessaire d'améliorer les statistiques économiques obtenues de sources administratives. Les principaux problèmes ici sont le caractère incomplet de la couverture, l'absence de concepts communs et de normes de classification communes et le fait que l'enregistrement des données est effectué par des institutions dont l'intérêt pour leur utilisation statistique est très limité.

Examen

44. Bien qu'il soit admis que les données statistiques sont indispensables pour les activités de planification du développement, nombreux sont les pays africains dont le collecte de données est loin d'être satisfaisante. Les activités de planification du développement comportent trois étapes intégrées. La première consiste à faire le point de la situation économique et sociale du pays au moment de la planification, la deuxième à évaluer le niveau de développement du pays, et la troisième à faire une évaluation complète du potentiel de développement du pays. Pour la mise en oeuvre de ces trois étapes, des données statistiques sont nécessaires. Bien que les statistiques ne puissent pas en soi être utilisées pour déterminer les objectifs socio-économiques de la société, il faut pour établir et mettre en oeuvre un plan de développement 5/ un très grand nombre de données numériques coordonnées dans un cadre cohérent.

4/ G.M.C. Kpedekpo et P.L. Arya, Social and Economic Statistics for Africa, (Londres, George Allen and Unwin, 1981), pages 159-207 (anglais seulement) ; L. Bonkoston, "Some notes on African Statistics: Collection, Reliability and Interpretation", Research Report No. 18, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies; 1973 (anglais seulement).

5/ G.M.C. Kpedekpo et P.L. Arya, Social and Economic Statistics for Africa, (Londres, George Allen and Unwin, 1981) page 8 (anglais seulement).

45. Les enquêtes sur les ressources nationales du pays devraient fournir des données sur les ressources matérielles et humaines. Des données sur les caractéristiques de l'économie devraient être disponible sous une forme permettant de construire des indices de comptabilité nationale, lesquels présentent un rapport macro économique systématique de l'économie en déterminant des relations telles que des entrées - sorties et des bilans. Pour donner une dimension sociale à la planification, il est également important de faire figurer en bonne place dans les besoins en données les informations relatives à la prévoyance sociale et aux services sociaux.

46. A cet égard, les conséquences pour les programmes généraux de collecte de données statistiques dans les pays africains de l'introduction d'une demande de données pour les indicateurs de développement constituent une question importante sur laquelle nous nous pencherons brièvement.

47. D'une manière générale, la demande de données pour la construction des indicateurs de développement n'exige rien de plus des programmes de collecte de données statistiques dans les pays africains sauf pour ce qui est des détails. On ne manquera certes pas d'utiliser pleinement les systèmes de collecte de données existants mais on mettra davantage l'accent sur les enquête par sondage comme celles suggérées par le Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages 6/ dont les objectifs méritent d'être poursuivis dans les pays africains. Ces objectifs comprennent la mise en place de services permanents d'enquête et d'unités de cartographie statistiques et la collecte sur une base continue de données intégrées sur l'emploi et d'autres activités de production, les revenus, la consommation et les dépenses de même que les statistiques sur les questions sociales et démographiques connexes. De surcroît, le recensement de la population devrait continuer d'être une source d'informations surtout s'il inclut des informations sur les conditions de logement.

48. Les enquêtes sur la population, les activités économiques et commerciale ainsi que l'agriculture devraient demeurer des domaines d'action prioritaires, encore qu'il faille accorder une attention particulière aux besoins essentiels et à l'évaluation des ressources allouées aux services sociaux. Il faudrait également déployer des efforts pour améliorer la couverture des statistiques obtenues de sources administratives.

49. Par ailleurs, la collecte de données pour la construction d'indicateurs de développement nécessitera une pratique harmonisée de collecte des données. Des concepts, des définitions et des classifications normalisés devraient, si possible, être utilisés pour les trois systèmes de collecte.

50. La mise en oeuvre de ce plan d'action permettra non seulement de fournir des données portant sur toute la gamme des activités humaines mais également

6/ CEA, "Conditions essentielles à remplir pour mettre en place un dispositif national d'enquêtes sur les ménages", E/CN.14/SM/23.

d'améliorer les données de base qui entrent dans l'estimation des agrégats de la comptabilité nationale.

51. Par conséquent, le rassemblement de statistiques pour la satisfaction des besoins essentiels de données nécessaires à la construction d'indicateurs de développement ne peut avoir qu'un effet salutaire sur le développement des statistiques dans les pays africains.